

Présents :

Jean Noël BADENAS – Hervé OBIOLS – Gilbert LEPETITCORPS ---- José PAGAN – Fabienne SIRAT – Hubert BELMONTE --Katia PARIS – Jean-Claude LECHAT - Sandie VARO - Annie GAYRAUD- Franck FELENEZ--
Adrien SOUTADE – ALBO Marie Line – MAROUZE Isabelle – Monique COLOMBIE – Annie MARTIN _ Pierre BONFILS

Absents excusés

Philippe CALMEL ayant donné procuration à José PAGAN

Marie Ange MOREAU ayant donné procuration à Monique COLOMBIE

❖ **Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture Languedoc Roussillon**

Convention d'objectif :

1 an renouvelable tacitement.

Convention partenariat :

Virement de crédit à prévoir pour la FD pour 3 mois di poste de directrice de la MJC(du 20/10 au 31/12) : 7205 €.

Voté à l'unanimité

❖ **Virements de crédits**

Dépenses imprévues

Entretien voiries (intempéries) —> 27 000 €

Etudes Ideco —> 26 000 €

Eau : redevance pollution —> 200 €

Fuites —> 500 €

Assainissement —> 1216.90 €

Fin octobre 63% du budget a été dépensé sur les 83% prévus.

Voté à l'unanimité

❖ **Remboursement de frais**

Frais de bouche suite aux nombreuses interventions des pompiers : 223€

Voté à l'unanimité

❖ **Demande subvention pour réfection chemins communaux**

1^{ère} tranche : rues dégradées :

Saint julien, rue du muscadet, rue Bel air

Divers chemins dont certains seront réalisés en régie

Cout total : 154 616.04 €

Demande de subvention à hauteur de 35 %

Voté à l'unanimité

❖ **Affaires diverses**

Gilbert Lepeticorps

Il a été question de Puisserguier lors d'un colloque à Perpignan sur les procédures mises en place en matière de cultures raisonnées

Monique Colombié / Hervé Obiols

Le conseil des Sages travaillent à la création de jardins familiaux.

2 problèmes se posent :

Terrain (aire de lavage actuelle) :

- 60 000€ pour la mise en place subventionnée à 80% pour la 1^{ère} tranche.
- Le PLU interdit les abris de jardin dur la commune de Puisserguier : une révision simplifiée du PLU devrait être envisagée.
- Zone inondable – cabanons sur pilotis – assurance.

❖ **Convention rythmes scolaires**

Convention avec le centre d'escrime biterrois : 20 € TTC

Voté à l'unanimité

❖ **Vidéo surveillance**

Les subventions promises pour ce projet sont toujours en attente.

❖ **Communauté de communes**

Schéma de mutualisation des services. Jean Noël Badenas rappelle la nécessité de connaitre pleinement le territoire et de traiter avec les DGS de la communauté et des villages concernés.

Mise en place d'un comité de centre de gestion : élection syndicale.